

# KitchenAid

## GARANTIE LÉGALE ET GARANTIE COMMERCIALE EN EUROPE

Le client final bénéficie à la fois d'une garantie légale et d'une garantie commerciale, comme décrit ci-dessous.

### 1) GARANTIE LÉGALE

Conformément aux dispositions de la directive européenne 1999/44/CE du 25 mai 1999 et à la transposition en droit interne, la garantie légale (six mois de défaut de conformité présumé et 18 mois de défaut de conformité prouvé) s'applique aux produits KitchenAid qui se trouvent sur <http://international.kitchenaid.com> et ont été achetés dans l'un des 27 États membres mentionnés ci-dessous :

Autriche - Belgique - Bulgarie - Chypre - République tchèque - Danemark - Estonie - Finlande - France - Allemagne - Grèce - Hongrie - Islande - Italie - Lettonie - Lituanie - Luxembourg - Malte - Pologne - Portugal - Roumanie - Slovaquie - Slovénie - Espagne - Suède - Pays-Bas - Royaume-Uni.

En ce qui concerne le contrat, KitchenAid Europe Inc. étend la validité de la garantie légale aux produits achetés dans les pays mentionnés ci-dessous :

Russie - Turquie - Croatie - Moldavie - Serbie - Monténégro.

Outre la garantie légale, le client final bénéficie également des mesures prévues par la législation locale applicable sur les vices cachés.

Pendant la période de garantie, KitchenAid Europe Inc. couvrira tous les coûts, y compris la main-d'œuvre, les pièces de rechange et les frais de port, pour tous les produits KitchenAid qui se trouvent sur le site <http://international.kitchenaid.com>, dans les pays mentionnés ci-dessus.

### 2) GARANTIE

La garantie européenne de KitchenAid inclut la garantie légale et s'applique au client final. La garantie ne s'applique qu'aux produits achetés dans les 27 États membres de l'Union Européenne et dans les 6 autres pays mentionnés ci-dessus :

- Robot pâtissier multifonction 3,3 L modèle (5KSM3311) : garantie de 5 ans
- Robot pâtissier multifonction 4,8 L modèles (5KSM125, 5KSM150, 5KSM156, 5KSM175) : garantie de 5 ans
- Robot pâtissier multifonction 4,8 L modèles (5K45SS) : garantie de 2 ans
- Robot pâtissier multifonction 6,9 L modèles (5KSM7580) : garantie de 5 ans
- Robot pâtissier multifonction 6,9 L modèles (5KPM5, 5KSM7591, 5KSM7990) : garantie de 1 an
- Blender modèles (5KSB5553) : garantie de 3 ans
- Blender modèles (5KSB1585, 5KSB5075) : garantie de 2 ans
- Blender modèles (5KSB5080) : garantie de 7 ans

- Blender/mixeur modèles (5KSB8270) : garantie de 10 ans
  - Robot ménager modèles (5KFP0925, 5KFP1335, 5KFP1644) : garantie de 3 ans
  - Robot ménager modèles (5KFP1325) : garantie de 2 ans
  - Hachoir modèles (5KFC3515) : garantie de 2 ans
  - Robot cuiseur multifonction modèles (5KCF0103, 5KCF0104) : garantie de 3 ans
  - Multicuisseur modèles (5KMC4241, 5KMC4244, 5KST4054) : garantie de 2 ans
  - Mixeur plongeant modèles (5KHB3581) : garantie de 3 ans
  - Mixeur plongeant modèles (5KHB2571, 5KHB2531) : garantie de 2 ans
  - Mixeur plongeant modèles (5KHBC212) : garantie de 1 an
  - Batteur modèles (5KHM9212) : garantie de 2 ans
  - Grille-pain modèles (5KMT2204, 5KMT4205) : garantie de 5 ans
  - Grille-pain modèles (5KMT221, 5KMT2116, 5KMT4116) : garantie de 2 ans
  - Bouilloire modèles (5KEK1522) : garantie de 5 ans
  - Bouilloire modèles (5KEK1222, 5KEK1322, 5KEK1722) : garantie de 2 ans
  - Extracteur de jus modèles (5KVJ0111) : garantie de 5 ans
  - Centrifugeuse modèles (5KVJ0332) : garantie de 2 ans
  - Cafetière modèles (5KES0503, 5KES0504, 5KCM0812, 5KCM0512) : garantie de 2 ans
  - Cafetière modèles (5KCG0702, 5KCM0402, 5KCM0802, 5KCM1204) : garantie de 2 ans
  - Cafetière modèles (5KES2102) : garantie de 3 ans
  - Machine pour boissons gazeuses modèles (5KSS1121) : garantie de 2 ans
- Accessoires en option pour le robot sur socle, le blender/mixeur, le grille-pain, le robot ménager et le mixeur plongeant Artisan : garantie de 2 ans.

# KitchenAid

La garantie commerciale prend effet à la date d'achat des produits mentionnés ci-dessus. Le ticket de caisse ou la facture constituent votre preuve de garantie.

Pendant la durée de la garantie commerciale, KitchenAid Europe Inc. couvre tous les coûts pour la main-d'œuvre et les pièces de rechange, hormis les frais de port, pour tous les pays en Europe, membres ou non de la CEE.

Lorsque la garantie commerciale expire, tous les coûts sont à la charge du client final. Le client final doit accepter l'offre proposée par le centre de service après-vente. Les factures de réparation doivent être payées immédiatement, sans remises.

### **3) CONDITION GÉNÉRALES DE LA GARANTIE LÉGALE ET DE LA GARANTIE COMMERCIALE**

- Les produits mentionnés ci-dessus sont destinés uniquement à un usage domestique. Si ces produits sont utilisés à des fins professionnelles, la garantie ne s'applique pas.
- La garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale, d'utilisation inappropriée, de non-respect du mode d'emploi ou de tension électrique incorrecte.
- Toutes les réparations effectuées sur des appareils achetés dans un autre pays que ceux mentionnés ci-dessus, entre autres la conversion d'un appareil de 120 V à un appareil de 220 V - 240 V, ne bénéficient pas de la garantie et doivent être payées. Pour tous les petits appareils électroménagers KitchenAid listés sur <http://www.kitchenaid.com> et achetés aux États-Unis, au Canada et à Porto Rico, veuillez consulter le Manuel d'utilisation KitchenAid pour obtenir des informations sur la garantie et le service post-garantie. Les garanties des produits KitchenAid varient en fonction du pays ou du territoire où le produit a été acheté.
- Les clients peuvent trouver les centres de service après-vente officiels de KitchenAid en Europe sur le site [www.kitchenaid.eu](http://www.kitchenaid.eu).
- La garantie commerciale est annulée si l'acheteur ou un tiers non autorisé modifie l'appareil.